



## UNSA INSEE

Bâtiment Condorcet - Télédocus 322

6 rue Louis Weiss

75013 Paris

Pour suivre notre actualité : <http://www.unsa-insee.fr/>

Paris, le 5 novembre 2022  
Note UNSA INSEE/SG/2022-23

### Principaux résultats suite à la consultation sur la RAEP Attaché

Le questionnaire proposé aux agents ne portait que sur l'examen RAEP pour intégrer le corps des attachés statisticiens. Celui-ci a été adressé à tous les attachés, et contrôleurs principaux ou de première classe, en indiquant que ne devaient y répondre que les agents ayant passé l'examen.

En ce qui concerne le profil des répondants, 44 % ont un niveau scolaire « Bac+3 et plus », 71 % ont entre 36 et 50 ans, l'ancienneté dans la fonction publique est de 17,5 ans. A peine 10 % des répondants ont passé le concours interne d'attaché.

Si l'ancienneté moyenne des répondants est de 17,5 ans en moyenne, celle des agents ayant réussi l'examen est de 13,0 ans.

Pour une majorité des agents, cet examen est considéré comme un concours, notamment du fait du nombre de candidats et de la partie « scolaire » de l'épreuve écrite. 57 % des répondants ont indiqué que l'épreuve écrite était une épreuve trop sélective. Seulement 26 % des répondants ont jugé que l'examen prenait suffisamment en compte la valorisation de l'expérience professionnelle. C'est encore plus vrai quand on est à l'extérieur de l'Insee. En outre, ils sont nombreux dans les commentaires/améliorations à indiquer que les agents affectés dans les SED étaient favorisés.

Mais le point qui est le plus « à améliorer » pour les répondants, c'est la préparation à cet examen. 79 % des répondants demandent une amélioration. Ils regrettent notamment l'absence de préparation à l'épreuve écrite.

En ce qui concerne la formation dispensée au Cefil, la durée en continu de celle-ci pose des problèmes à de certains agents. Mais il faut encore un peu de recul sur cela compte tenu du contexte de ces dernières années (Covid-19).

Pour rappel, l'intégration dans le corps des attachés statisticiens de l'INSEE est maintenant possible par de nombreuses filières :

- Concours externe
- Concours interne
- Promotion au choix
- Examen RAEP (reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle)
- Recrutement PEP (place de l'emploi public)

En résumé, l'Unsa Insee constate :

- Que les admis à la RAEP ont une ancienneté relativement faible. Pour être en adéquation avec le sigle de l'examen (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle), nous souhaitons qu'elle augmente. On pourrait par exemple n'autoriser la RAEP qu'aux contrôleurs principaux (comme pour le passage « au choix ») ;
- Que les sujets de l'écrit sont trop orientés « études/diffusion » et défavorisent donc les agents des autres sphères. Une épreuve au choix parmi deux pourrait être une solution ;
- Que l'épreuve écrite est jugée « scolaire », nous ne sommes donc pas favorables à mettre en place une préparation à l'épreuve écrite qui risquerait de la rendre encore plus « scolaire » .

Au-delà du questionnaire, nous sommes favorables à une proportion d'admis plus importante à la RAEP par rapport aux modes « concours interne » et « au choix ». Le concours interne a moins le vent en poupe depuis que l'école est géographiquement à Rennes (il suffit de voir le ratio nombre de reçus/nombre de candidats et de le comparer avec celui du RAEP), et cela risque encore de baisser si la scolarité passe à 3 ans.